

Normalisation graphique : usages et variations, pour qui, pour quoi ? Analyse comparée entre poitevin-saintongeais et occitan limousin.

Jean-Christophe Dourdet (FORELL, EA 3816, université de Poitiers)

La question abordée ici est celle de l'aménagement des langues minoritaires dans la périphérie nord occitane, en limousin, et dans celle d'oïl, en poitevin-saintongeais, non dans la zone de contact entre les deux, dans le Croissant, mais dans ces deux zones linguistiques considérées chacune dans son ensemble. Précisons cependant que, sur le plan géolinguistique, toutes les langues (minoritaires) d'oïl étant périphériques par définition, ce caractère ne définit pas le poitevin-saintongeais, mais l'ensemble d'oïl par rapport au français, sur le plan sociolinguistique, alors que l'occitan limousin est bien périphérique sur le plan géographique et sociolinguistique, par rapport à l'ensemble occitan¹.

Précisons aussi que ces deux espaces linguistiques ne sont pas nécessairement très différents des autres et qu'il sera surtout procédé ici à une comparaison entre les deux situations. Tout d'abord seront évoqués les facteurs de la diversité graphique dans ces deux espaces (pourquoi la diversité?), puis on comparera le fonctionnement de l'aménagement linguistique de part et d'autre (comment fonctionne socialement la normalisation graphique?) et enfin on essaiera de faire apparaître les modèles et les enjeux liés aux choix opérés.

1 Les facteurs de la diversité graphique : pourquoi les graphies varient-elles?

On évoque très souvent, pour justifier tel ou tel choix graphique, la variation diatopique : on écrirait différemment par fidélité à une prononciation locale qu'un système de transcription normé ne rendrait pas de façon satisfaisante. En fait, un système graphique ne renvoie pas à une seule prononciation et la confusion écrit/oral explique largement qu'on ait souvent des réactions de dispersion graphique.

Il est clair que d'autres facteurs interviennent dans le choix d'une graphie, moins souvent évoqués explicitement par les locuteurs :

1.1 Pratiques individuelles ou de réseaux supra-locaux : Par exemple on trouve, pour graphier l'infinitif du premier groupe, *àe* utilisé par l'UPCP (Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes-Vendée) et Geste éditions² et *er* ou *a*, selon la prononciation, par la

¹ On pourrait avancer que tout est question de point de vue : le Limousin est/serait central si nous considérons/considérons l'ensemble gallo-roman. Cette perspective en fait/ferait la plaque tournante des ensembles linguistiques d'oc et d'oïl, situé dans le domaine occitan, avec certains traits communs avec le domaine d'oïl : plus grande fréquence du pronom sujet qu'au sud, réalisations de [k] et [g] devant [a] étymologique, lexique... Cette position centrale ne peut être mise en avant ni même formulée, dans un cadre sociolinguistique qui prend comme champ non l'espace administratif français, mais l'espace linguistique et culturel d'oc.

² Dictionnaire de référence: Vianney Pivetea, *Dictionnaire français/poitevin-saintongeais-poitevin-séntunjaes/français*, Geste éditions, 1996 (dicopoitevin.free.fr).

SEFCO (Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest)³, avec des notations individuelles lorsqu'une diphtongue est présente (*euille* pour [œj] par exemple dans les fables de Garnier⁴). Les dictionnaires des deux grandes associations servent de référence, sans être toutefois nécessairement suivis par tous : ainsi le « çh » qui note le [k] palatalisé dans les deux principaux dictionnaires, n'est vraiment pratiqué aujourd'hui que dans l'orbite de l'UPCP, et laisse la place dans un sous-réseau saintongeais, chez la plupart des scripteurs, à « thi »⁵, tandis que se maintiennent d'autres trigraphes (« tch », « thy »...) et qu'est promu par Eric Nowak un autre digraphe « ti »⁶

Dans le Limousin linguistique (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Dordogne, Charente orientale), réseau occitaniste et réseau félibréen cohabitent depuis longtemps. La graphie occitaniste y est représentée par des écrivains reconnus comme Marcelle Delpastre, Jan dau Melhau, Michel Chapduelh, Joan Ganhaire ou des lexicographes et linguistes comme Yves Lavalade, auteur des dictionnaires de référence bien connus⁷. Parmi les principaux artisans de la graphie occitane normalisée⁸ il faut compter l'abbé Joseph Roux, l'un des premiers dans l'ensemble d'oc à restaurer certains principes graphiques médiévaux qui permettront à d'autres (Perbosc et Estieu puis Alibert) de proposer une graphie systématisant en quelque sorte celles des Troubadours, et Joseph Migot, adaptateur important de la graphie classique au limousin. Des revues comme *La Clau Lemosina* et *Novellum* ont toujours utilisé la graphie occitaniste. Le réseau félibréen limousin a de son côté édité de nombreux auteurs clés au cours du 20^{ème} comme Jean Rebier, Albert Pestour, Jean-Baptiste Chèze, Paul-Louis Grenier, dans une graphie dite mistralienne ou félibréenne, phonologique mais plus proche de celle du français que la graphie classique. Depuis, le Félibrige limousin a adopté la graphie classique de même que le Félibrige du Périgord (revue *Le Bournat*). Il faut signaler aussi sous l'impulsion félibréenne, une petite revue très populaire entre 1930 et 1950 *Lou Galetou*, sorte d'almanach, recueil de poèmes et de gnorles, dont des exemplaires circulent toujours, comme d'autres publications (*Las gnorlas de Linga-miau*, Jan Picatau de Sent Barrancou...). Cette tradition de l'écrit occitan limousin remonte bien plus loin encore, à Jean-Baptiste Foucaud, dit Jean Foucaud, et François Richard, deux Limougeauds qui, à la fin du 18^{ème} siècle, début du 19^{ème}, firent les beaux jours de la poésie d'expression limousine en particulier par des traductions-adaptations des fables de La Fontaine.

Ces réseaux ont contribué à une certaine uniformisation des usages, sans qu'aucun s'impose comme seul légitime. On observe des tensions plus ou moins fortes entre les différentes tendances de part et d'autre et des résistances assez fréquentes chez les scripteurs pour qui la référence principale reste souvent, en domaine d'oc comme en domaine d'oïl, la graphie du français. Notons toutefois que pour la période la plus récente, une certaine unification apparaît dans les publications limousines, autour de la graphie normalisée occitaniste, tandis que les

3 Dictionnaire de référence: Ulysse Dubois., Jacques Duguet, Jean-François Migaud, Michel Renaud, *Glossaire des Parlers Populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Saint Jean d'Angély*, Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest, 1992-1999 (4 tomes).

4 Arsène Garnier, *Fables à la sauce vendéenne*, XXXX.

⁵ Même si « thi » n'est pas utilisé par tous les auteurs saintongeais (Jônain au XIX^e siècle avait préféré « çh ») ce trigraphe se trouve à la fois chez Musset, auteur d'un glossaire conséquent au début du XX^{ème} siècle, chez Goulebenèze, auteur revendiqué comme maître par de très nombreux patoisants, et chez beaucoup d'autres auteurs, du Poitou (Edouard Lacuve, Robert Mineau et Lucien Racinoux *Glossaire des vieux parlers poitevins*, Brissaud, 1981) comme de Saintonge (voir *Le Subiet*, encart en langue régionale de la revue *Aguaine* publiée par la SEFCO, la collection Parlange d'entre Loire et Gironde chez Pryrémonde).

⁶ « ti » est aussi utilisé par exemple dans les publications des Veustugheons, en concurrence avec « thi »

⁷ Les deux dictionnaires viennent d'être réédités (en fin d'année dernière) par l'IEO du Limousin, celui occitan-français particulièrement enrichi par rapport aux éditions précédentes de telle sorte qu'il est désormais l'égal inverse du dictionnaire français-occitan.

⁸ Cette graphie est désignée de différentes façons : normalisée, classique, néoclassique, occitane ou occitaniste, chacune de ces appellations étant d'ailleurs connotée.

usages sont plus variés en poitevin-saintongeais, autour de trois éditeurs principaux : Geste éditions (graphie de l'UPCP), SEFCO (graphies du Glossaire et du Subiet), Pyrémonte. A travers les réseaux s'affrontent surtout des choix politiques et des choix de politique linguistique, en relation avec tout l'imaginaire linguistique diglossique.

1.2 Les représentations des langues :

Parmi les multiples représentations des langues qui peuvent interagir et contribuer au choix d'une norme graphique ou au refus de la normalisation, en lien plus ou moins étroit avec les réseaux associatifs qui contribuent à les diffuser et/ou à lutter contre elles, on peut rappeler :

- la représentation de la langue régionale comme langue orale, non codifiée
- celle du « patois » comme outil de libre expression. Ecrire en langue régionale c'est alors échapper à la répression orthographique vécue en français (et revendiquée comme nécessaire !). On est alors parfois en présence de blocs de représentations où s'amalgament d'un côté : le peuple, l'absence d'instruction et la liberté graphique et de l'autre les intellectuels-savants et la pratique d'une norme.

- celle, aussi, d'une norme vécue comme émanant d'un centre de pouvoir, auquel s'oppose une périphérie qui s'estime insuffisamment prise en compte, voire lésée : du côté occitan, c'est un centre extérieur, l'occitan méridional par rapport auquel le nord occitan limousin se positionne volontiers comme « en marge », et du côté poitevin-saintongeais, c'est un « groupe saintongiste » qui s'oppose à une vision globalisante du « poitevin-saintongeais », présenté par ses détracteurs comme courroie de transmission du pouvoir régional, situé au nord de l'ensemble linguistique, tout comme l'Université de Poitiers, où s'enseigne le poitevin-saintongeais⁹.

2 Comparaison entre les deux situations sociolinguistiques : comment est vécue la normalisation graphique de part et d'autre?

Si dans les deux domaines linguistiques des graphies diverses cohabitent, dans les deux cas un aménagement linguistique a été opéré en ce qui concerne la graphie, et il faut observer les réactions et les pratiques graphiques quant à la norme, de part et d'autre.

2.1 Ressemblances

Quelques points à souligner:

- **écriture et même nombreuses publications en graphies variables** en occitan limousin et en poitevin-saintongeais avant la construction ou l'enseignement d'une norme.

- **un même point de vue militant** : écriture et aménagement linguistique sont ressentis et présentés par les associations de défense des langues comme nécessité et facteur de revitalisation. Les points de vue des auteurs, plus variables, oscillent entre expression de « particularismes » et acceptation de la doxa militante.

- **réception des graphies normalisées**, conditionnée par plus d'un facteur. On observe en effet une relative réussite des graphies normalisées

- o si elles sont enseignées

⁹ La dénomination « poitevin-saintongeais » est surtout utilisée par ceux qui utilisent la norme graphique de l'UPCP, conçue pour l'ensemble de ce domaine linguistique.

- et si elles le sont à
 - des scripteurs plus ou moins lettrés > habitués à écrire et lire selon une « orthographe »
 - des scripteurs en situation de « désir de langue » : position favorable à priori à l'adoption d'une norme comme marque de normalisation (sortie de la situation de « patois », pour se rapprocher de la reconnaissance)

Au contraire elles ne se pratiquent guère si ces conditions ne sont pas réunies, en particulier :

- si les scripteurs ont uniquement une pratique orale (représentation auditive et non visuelle)
- ne conçoivent la langue régionale que comme marque distinctive et non moyen de communication
- n'ont besoin de l'écrit que pour s'adresser à un public restreint géographiquement

2.2 Différences

Les conditions dans lesquelles les normes graphiques ont été constituées et diffusées sont néanmoins assez différentes en limousin et en poitevin-saintongeais :

- **existence d'une norme à la fois interne et externe** par rapport à l'occitan limousin, issue de l'occitan languedocien, qui a été adaptée au nord occitan limousin (Dictionnaires d'Yves Lavalade), alors que les langues d'oïl ont des dynamiques graphiques assez différentes et **ont donc élaboré isolément ou presque des normes adaptées à chacune.**
- **base culturelle de la graphie occitane** (occitan limousin): alors que l'occitan limousin peut s'écrire en référence à l'autorité littéraire des troubadours, susceptible de légitimer la graphie d'Alibert, on remarque une **présence moindre d'une tradition graphique** ancienne et jamais de graphie historique reconnue comme légitime, le plus souvent non connue¹⁰.
- existence d'un **enseignement**, même quantitativement très faible, en occitan limousin. Quasi-absence d'un enseignement du poitevin-saintongeais.
- deux grands **dictionnaires de référence** avec graphies différentes pour le poitevin-saintongeais: Pivetea (graphie UPCP) et Ulysse Dubois et alii (SEFCO) plus d'autres graphies comme celle de Musset réédité récemment par la revue *Xaintonge*, celle de Nowak (employée par lui seul dans ses écrits et non dans les textes de la collection qu'il dirige chez Pyrémonte). Plusieurs dictionnaires pour le limousin, mais le Lavalade est de loin le plus pratiqué.

3 3 Les modèles graphiques. Graphie et visions de la langue

Au-delà des stéréotypes qui traversent les discours sur la langue régionale et relèvent d'une situation diglossique bien connue, quels usages, pour quels projets ?

¹⁰ Voir les travaux de Pierre Gauthier à propos des graphies de la *Gente Poitevinerie* et du *Rolea*.

Les usages peuvent se regrouper autour de trois modèles, évoqués dans les discours autour des langues :

- **le modèle français**, non le modèle graphique, mais le modèle d'aménagement, d'imposition d'une norme uniforme et de représentation de l'écrit identifié à la langue ou la normalisation dure:

une langue / un Etat / une graphie unique, difficile, sélective

Notons que cette tendance, qui a pu prévaloir dans les années 1980-1990, est plutôt en perte de vitesse, suite aux réactions de rejet dont elle est l'objet.

- **l'anti modèle français ou "le patois pour le patois"**: la graphie affiche voire construit la différence pour elle-même, sans aucun lien avec une phonologie quelconque, dans une perspective morcellisante, opposée à la codification et le plus souvent très marquée par une diglossie vécue comme une réalité « naturelle » et non comme le résultat de l'histoire des politiques linguistiques :

des villages /des patois/des graphies ultra-localisantes

- **un hypothétique modèle de "codification souple"** qui comporterait autant de variantes qu'on veut, avec des applications souples différentes selon le cadre, au service des locuteurs, comme compromis. Deux tendances, là :
 - o une graphie commune aménagée : c'est déjà plus ou moins le cas autour de la graphie de l'UPCP, qui comporte un certain nombre de variantes possibles, par exemple pour les nasales : *ben* [bœn] et *bén* [bɛ̃] ; et pour la graphie occitane adaptée au limousin, avec des formes qui tiennent compte en particulier de l'aphérèse ou de voyelles plus fermées. Ainsi l'IEO du Limousin suit la graphie classique de Lavalade, avec une certaine liberté dans l'accentuation. Du côté de la Corrèze, pour le bas-limousin, le Félibrige suit son chemin propre avec quelques variations également par rapport à Lavalade, sans doute aussi du fait de la variation subdialectale.
 - o des graphies multiples comme usages adaptés à des locuteurs et des lecteurs, dans un réseau immédiat, avec la perspective d'une évolution lente vers des pratiques plus homogènes et non d'une norme imposée : c'est un peu ce que pratique en poitevin-saintongeais Eric Nowak, dans la collection Parlange d'entre Loire et Gironde de l'éditeur Pyrémone : édition dans la graphie des auteurs, avec rationalisation et recherche, avec eux, de la cohérence dans leur propre code.

Ces comportements face à l'aménagement linguistique révèlent des enjeux nettement distincts selon la sphère où on se situe. Ainsi :

- **pour le militant** : on remarque la crainte de sombrer dans une attitude déloyale, dans la mesure où la norme occitaniste ou celle de l'UPCP sont associées à une vision de la langue unifiante, qui se veut valorisante et moderne... Il est vrai que, chez les occitanophones du Limousin, comme en poitevin-saintongeais, les choix graphiques varient essentiellement en

fonction de la conscience sociolinguistique des « écrivains » à l'égard de leur idiome. Pour le militant, adapter la norme élaborée dans son réseau ou même en adopter une sensiblement différente peut être ressenti comme un choix contraire à l'action collective en faveur de la reconnaissance de la langue.

- **pour le locuteur de base non militant**: s'affichent nettement dans les pratiques et les commentaires sur les choix graphiques une tension entre la loyauté à la graphie du français impossible à passer sous silence et le désir d'originalité, la patrimonialisation de la différence. Ainsi quand Maurice Robert, ethnologue, s'élevait dans les années 70 contre les Occitanistes qui selon lui voulaient mettre un bonnet d'âne aux malheureux patoisants qui ne savaient pas écrire à l'occitane, il proclamait qu'il valait mieux un 0 en orthographe (sic) qu'un 0 en conversation¹¹ dans la préface de son petit lexique *Parlar limouzi, Parler limousin*. Jugement qui met nettement en évidence la préséance du français comme cadre de référence et la primauté de l'oral, contrairement au cadre français qui a sacralisé l'écrit.

- **pour l'observateur sociolinguiste, plusieurs constats :**

- d'une part, peut-être **une certaine distance par rapport au modèle français** : derrière une normalisation prescriptive qui a prévalu depuis plus de quarante ans, on voit apparaître une certaine désacralisation de l'écrit et peut-être une certaine distance par rapport au modèle d'aménagement français. Celui-ci, qui s'est imposé après des siècles de tensions entre diverses instances exerçant leur pouvoir sur la langue, n'a réellement imposé une uniformisation radicale du code graphique qu'avec un enseignement scolaire généralisé.
- d'autre part la **conscience que la norme écrite peut avoir une valeur symbolique** et contribuer à « durcir » les variétés, plutôt qu'à faciliter la communication entre scripteurs et lecteurs rarement solarisés en occitan. De la valeur accordée à la graphie témoignent les débats virulents sur Internet, à propos du poitevin-saintongeais comme de l'occitan limousin, l'un comme l'autre s'y retrouvant dénommés « patois » par les locuteurs opposés à la codification. En effet à chaque fois qu'un article concernant la graphie est publié sur un blog ou un forum, c'est un véritable déferlement de commentaires qui s'enchaînent. On y rencontre absolument tous les avis des plus minimalistes aux plus maximalistes. Ce fut le cas par exemple sur le forum EnCreuse :

« Echange entre deux Internautes :

Dimanche 17 Mai 2009 19:07

Tiston

« non, patois, occitan, ça ne me dérange pas (bien que je préfère la deuxième expression, qui redonne un peu sa dignité à notre langue...). Mais vous dites "on écrit le patois, pas l'occitan!", ça veut bien dire que vous faites le distinguo entre les deux... mais en réalité, vous écrivez l'occitan, qui est la langue de vos aïeux, et la vôtre, avec l'orthographe française (ce qui est un exercice bien compliqué...)

chef_joseph

« S'il est question de dignité, c'est que c'est ressenti comme péjoratif !!!

Pour moi cette question ne se pose pas !!

J'aimerais simplement aider à sauver notre Patois !

Et je n'ai pas la prétention d'écrire en Occitan, je n'ai jamais appris à l'écrire, comme j'ai dit je me contente d'essayer de transmettre des paroles et non des écrits !!

¹¹ Parlar limouzi 1976. <http://taban.canalblog.com/archives/2011/09/21/22115278.html>

Pas facile à se comprendre, je vois bien. »

Souvent il ressort de ces débats des accusations portées à l'encontre des normes et des normalisateurs, sur fond de malentendus, avec l'opposition systématique entre l'ici-chez nous et l'ailleurs, l'élite-les intellectuels et le peuple, la culture savante et la culture populaire, voire paysanne :

- la norme viendrait d'un ailleurs menaçant pour l'identité linguistique locale et serait le signe visible d'une invasion : celle de la Saintonge par le Poitou, celle du Limousin par le Languedoc, avec à chaque fois dénonciation du centralisme. En Creuse, en réaction à l'occitanisme vu comme un « Limougeaucentrisme », un nouveau site a vu le jour tenu par quelqu'un qui se proclame comme strictement « marchois » (Marche qu'il identifie semble-t-il à la Creuse)¹²

- de même les intellectuels déposséderaient le peuple de son « patois » : ainsi Fernand Mourguet, limousin de Flavignac en Haute-Vienne, s'est élevé fortement contre les intellectuels qui veulent imposer leur « occitan » alors que pour lui, il est, ou n'était question, que de « patois » ou de « patois limousin »¹³.

- Les intellectuels – ou ceux qu'on exclut ainsi- sont réputés ne pas connaître la vraie langue ni la vraie culture populaire.

Il faudrait à ce sujet citer tout l'article de Jean-Pierre Cavailé [*La question graphique du limousin selon Maurice Robert \(1976\)*](#) :

« Ce qui me frappe, cependant, est ce paradoxe consistant d'une part à en appeler solennellement, à la « tolérance graphique » et la virulence de la diatribe, non contre l'occitan (le concept de la langue constituée de ses dialectes est accepté par Robert), mais bien contre la graphie normalisée et ceux qui la portent. Leur sont tour à tour reprochés l'intellectualisme, le formalisme, l'archaïsme élitaire, l'impérialisme et l'ignorance. Les trois épîtres aux lecteurs (une par édition) qui se succèdent dans mon exemplaire, multiplient les attaques : « L'Auteur tient aussi à mettre en garde contre un purisme orthographique qui n'est souvent que formalisme d'école, conservatisme sous le couvert d'un progressisme, ou vernis fragile de l'ignorance » (sep. 1976) ; « l'Auteur, *testu coumo moucho-pijo*, [...] persiste à s'élever contre un purisme et perfectionnisme orthographiques commodes et rassurants certes, mais régressifs, stériles et ridicules, qui feraient du limousin une langue morte, une langue de thème et non de vie » (avril 1977). Au nom de la défense des « cultures régionales » et de la critique du « centralisme », M. Robert s'élève contre une langue impériale « miejournale », considérant donc la graphie classique, comme une sorte d'invasion languedocienne en Limousin, selon un schéma éprouvé. »

Au-delà des querelles, dont certaines se sont d'ailleurs apaisées, c'est le projet de faire exister et vivre une langue qui est parfois attaqué à travers la codification graphique, comme si cette perspective était directement liée à une remise en cause de l'unité politique française, alors que l'autonomisme n'existe pas en Poitou-Saintonge et que sa portée est très limitée dans le domaine occitan.

Peut-on, à travers ces pistes, déceler la trace d'autre chose que d'une diglossie qui tend à miner les tentatives de codification et, plus largement, d'aménagement sociolinguistique, sans toutefois y réussir ? Sans doute voit-on poindre, après une période d'activité intense autour de

¹² http://sansao.free.fr/le_marchois_182.htm et <http://lemarchois.free.fr/>

¹³ Préface de *Vive le patois limousin 1*, éditions de la Veytizou, 2004.

la codification, une réorientation de l'action militante vers la création, l'édition, la socialisation de la langue, ce qui est aussi plus ou moins net dans le domaine poitevin-saintongeais. Poitevin-saintongeais et occitan limousin n'en sont pas moins, en ce qui concerne la codification graphique, dans des situations en partie différentes et ils se rapprochent surtout par les traits qu'ils partagent avec d'autres langues minoritaires.

Jean-Cristophe Dourdet

FORELL, EA 3816, université de Poitiers

Bibliographie

- Aguiaine-Le Subiet*, revue de la Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest..
- Dubois Ulysse, Duguet Jacques, Migaud Jean-François, Renaud Michel, *Glossaire des Parlers Populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Saint Jean d'Angély, Société d'Ethnologie et de Folklore du Centre-Ouest, 1992-1999 (4 tomes).
- Gauthier Pierre, « Cent ans d'orthographe poitevine : de la *Gente Poitvinrie* (1572) au *Rolea* (1660) », dans *Ecrire et parler poitevin-saintongeais du XVIe siècle à nos jours* (Gauthier P. et Jagueneau L., coord.), Parlanjhe Vivant et Geste éditions, 2002, p. 61-77.
- Gauthier Pierre, « Images et dynamiques de la langue poitevine dans les œuvres des XVIe et XVIIe siècles », dans *Images et dynamiques de la langue. Poitevin-saintongeais, français et autres langues en situation de contact* (L. Jagueneau, coord.), L'Harmattan, 2006, p.167-178.
- Lacuve Edouard (Jacquett), *Fables en patois poitevin la plupart imitées de La Fontaine*, Melle, Imprimerie Lacuve, 1893 (réédition Geste éditions, en 1999).
- Lavalade Yves, *Dictionnaire d'usage occitan/français. Limousin, Marche, Périgord*, IEO dau Lemosin, 2010 (éd. revue et augmentée. Première éd. chez L. Souny, 2003).
- Lavalade Yves, *Dictionnaire français/occitan. Limousin, Marche, Périgord*, IEO dau Lemosin, 2010 (éd. revue et augmentée. Première éd. chez L. Souny, 2003).
- Mineau Robert, Racinoux Lucien, *Glossaire des vieux parlers poitevins*, Poitiers, Brissaud, 1981.
- Musset Georges, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle, 5 vol., (1929-1948), Marseille, Laffitte Reprints, 4 vol, 1977.
- Piveteau Vianney, 2006 *Dictionnaire français / poitevin-saintongeais – poitevin-séntunjhaes-françaes*, Geste éditions (première édition : 1996). Consultable sur Internet : dicopoitevin).
- Robert Maurice, *Parler limousin, parler limousi*, Limoges, S.E.L.M., 1977.